



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2024/3015

**URBANISME**  
**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

**Permis d'urbanisme** — ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ — ~~permis d'urbanisation~~ — ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ — ~~certificat d'urbanisme n°2.~~

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame Kevin - Valérie TREMOUROUX-DEMEURE** demeurant **rue de la Cité 9 à 4100 SERAING**.

Le terrain concerné est situé **rue de la Cité 9 à 4100 SERAING** et est cadastré **SERAING 4<sup>ème</sup> division section C n° 16N42**

Le projet vise à "**régulariser une annexe située en façade postérieure**" et présente les caractéristiques suivantes :

**Écarts au guide communal d'urbanisme (GCU au Collège Communal du 23 avril 2018) ;**

**À savoir :**

- **Article 54: la hauteur sous-plafond des locaux habitables doit être de 2m50 minimum.**
- **Article 106: Le plafond de la troisième pièce, à savoir la cuisine, doit contenir une coupole de 4m<sup>2</sup> au moins.**
- **Article 134: Tout WC ne peut communiquer avec un espace de vie.**

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO (04/330.87.56)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **26 février 2025 au 12 mars 2025 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete.urbanisme@seraing.be](mailto:enquete.urbanisme@seraing.be)

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,  
(délégation du 1<sup>er</sup> décembre 2023)  
(CDLD art. L1132-5)

Angelo TROLIO  
Agent technique

LA BOURGMESTRE,

M<sup>me</sup> GÉRADON Déborah